

- la société France-Editions-publication (France-Soir, Paris-Press, France-Dimanche, le journal du Dimanche, Elle);
 - la société Edi-Monde (Confidences, Lectures pour Tous, Mickey);
 - la société Réalités (Réalités, Connaissances des Arts, Entreprise);
 - les publications Taillandier (Historia, le Jardin des Arts);
 - Femmes d'Aujourd'hui, Femme pratique, le Jardin des Modes;
 - Les Encyclopédies (Tout l'Univers, la Cuisine de A à Z, etc...);
 - La Vie Française, Télé 7 jours.
- Chiffre d'affaires : 1 milliard de francs (nouveaux).

Le groupe Prouvost

- Le PDG Prouvost possède « La Lainière de Roubaix » et le sucre Beghin (1/3 de la fabrication française de papier):
- Paris-Match;
 - Le Figaro;
 - 1/2 de Télé 7 jours (avec Hachette);
 - Marie Claire;
 - 13 % de RTL.

Le groupe Amaury

- Le Parisien Libéré;
- Point de vue, Images du Monde;
- La France Agricole;
- Le Miroir des Sports, etc...;
- Journaux de province, le Courrier de l'Ouest à Angers, Le Maine Libre au Mans, Normandie-Matin (Rouen).
- Marie-France;
- Carrefour;
- L'Equipe;

Le groupe Del Duca

- Télé Poche;
- Paris-Jour, aujourd'hui disparu.
- Nous Deux, Mode de Paris;

La presse est donc liée directement à de grandes entreprises capitalistes. Ce ne sont pas les seuls liens avec l'argent.



Presse et publicité

La publicité tient une place importante dans les recettes de journaux.

Elle	60 %	Le Figaro	78 %
Jours de France	55 %	Le Monde	64 %
Nouvel Obs	25 à 35 %	France-Soir	57 %
E xpress	55 %	Parisien-Libéré	47 %
Paris-Match	60 %	L'Humanité	10 %

D'où lorsque l'équilibre financier d'un journal est compromis par une perte importante de publicité, la direction du journal est conduite à faire preuve d'un esprit plus coopératif avec les annonceurs.

Les exemples abondent de contrats de publicité résiliés à cause d'un article, ou d'une émission peu amicale.

Quelques exemples :

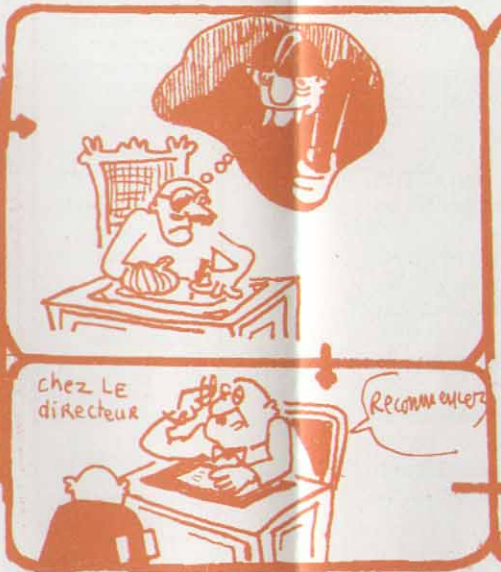
- Berliet supprime sa publicité à un périodique économique (Expansion) qui avait fait paraître sur sa couverture la photo d'une usine de l'entreprise occupée en Mai-Juin 68 et où le nom de la firme sur le fronton de l'entreprise avait été transformé par les travailleurs de Berliet en Liberté !
- Berliet, encore, a rompu son contrat de publicité avec le Nouvel Obs à la suite d'une enquête pour cette entreprise peu appréciée par la direction de cette firme.
- Europe 1 a eu un budget publicitaire avec un grand magasin (BHV) supprimé pour avoir accordé une place importante à une grève du personnel des grands magasins.
- Le groupe immobilier Balkany (Parly II) a supprimé toute publicité dans « Le Monde » à la suite d'articles peu favorables au groupe.

Aussi le chantage à la publicité est permanent. Il conduit à l'auto-censure.

Exemples :

- On « oublie » de mentionner la marque des voitures ou des avions dans les accidents.
- Télé-Luxembourg refuse de diffuser un message mettant en garde contre le danger du tabac pour ne pas perdre des annonceurs.
- Paris-Match n'a jamais publié un interview de Ralph Nader où il citait des noms de modèles automobiles dangereux.

... Et aux pressions directes sur les journalistes



La presse et le pouvoir

Les atteintes à la liberté des journalistes

Claude Angeli alors à Politique-Hebdo a été suivi pendant des jours par des membres d'un service de police qui n'avaient aucun mandat (1971).

Michèle Manceaux du Nouvel Observateur a été perquisitionnée par des policiers qui n'ont pu présenter aucun document délivré par une instance judiciaire.

Affaire Jaubert : tabassé dans un car de police (1971).

Citons encore : à Grenoble, lors d'affrontements, la police confisque le film pris par des cameramen de l'ORTF ; multiples refus du ministère de l'Intérieur d'accréditer un journaliste connu pour ses opinions de gauche.

La répression contre les publications

« Les nombreuses inculpations dont sont victimes des publications gauchistes ont pour effet de mettre en jeu la vie financière, donc la vie du journal poursuivi ». Le Monde 4.6.71

- Procès de la Cause du Peuple
- Procès de Rouge ; témoignage de tous les syndicats de la presse.

« Les syndicats de journalistes savent trop bien comment se comportent les forces de police en certaines occasions : matraquages, filatures, perquisitions au petit matin, destructions d'appareils photographiques ou de pellicules, les exemples sont nombreux de trop lourds contentieux entre la presse et la police ».

Déclaration de Daniel Gentot, secrétaire général de l'Union Nationale des Syndicats de Journalistes au procès de Rouge

Rouge est condamné pour diffamation envers la police pour avoir dit la même chose que les autres journaux (depuis l'affaire des bordels de Lyon, des CRS racketteurs, des tabassages dans les foyers de travailleurs immigrés, etc...).

- Interdiction d'Hara-Kiri
Hara-Kiri est sur décision du ministre de l'Intérieur interdit à la vente aux mineurs de 18 ans, interdit à l'affichage et interdit de toute publicité.

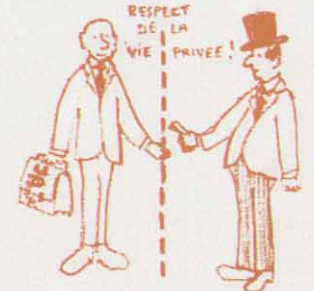
Or une publication qui tombe sous le coup de cette double interdiction est exclue de la société de diffusion.

Ce qui revenait de fait à interdire Hara-Kiri puisque ce journal ne pouvait plus être diffusé.

La répression pénale

Extension du délit de « diffamation ».
Si les faits remontent à plus de 10 ans ou s'ils concernent la vie privée, le journaliste ne peut avancer ses preuves devant un tribunal.

Ex. : il est interdit à la presse de parler des faillites ou des affaires véreuses d'un homme politique, car ces faits sont considérés par la justice comme relevant de la vie privée.



La censure

Officiellement, en temps de paix, la censure n'existe pas.

Or, pendant la guerre d'Algérie (ce n'était pas une guerre mais une rébellion dans un département français : version officielle) des journaux ont été très souvent saisis ou bloqués aux messageries.

L'ORTF

« L'image porte en elle une telle vertu de persuasion que la télévision, entre des mains expertes, est devenue une arme hors pair... Quiconque la possède peut orienter l'opinion à sa guise »

Vers quoi par exemple ?

« Vers un bulletin de vote déterminé, parce que provoqué dans un état d'hypnose ».

Arthur Conte
Nouvel Observateur lundi 21 août
article de Jacques Ozouf



voter : un devoir national, un devoir pour chaque citoyen...



...dépêche de dernière heure : les sondages donnent la majorité en tête dans plus de la moitié des circonscriptions!

Avec l'ORTF, le pouvoir central détient un instrument de bourrage de crâne sans précédent.

La télévision par exemple a grandi sous le gaullisme : 3 millions de téléspectateurs au début des années 60, plus de 15 millions aujourd'hui.